Exemple de projets réalisés par de jeunes élu(e)s :

Animation: tournois de jeux vidéo, concours photos, ciné en plein air

Engagement citoyen : journée sans voiture, journée intergenerationnelle mix'age, journée de la propreté, telethon.



- Jeunes Gréasquéen(ne)s
- De la 6 ème à la 3 ème : vote par Pronote du 8 au 12 mars 2021
- Du CP au CM2 : vote à la mairie avec la carte ci-dessous le 12 mars 2021

CARTE DE JEUNE ELECTEUR

PRENOM

CLASSE

SIGNATURE

Ju as besoin de renseignements Anne Touze : a.touze@greasque.fr Jean-Marc Ragot : jm.ragot@greasque.fr Exprime toi!
Oynamise ton village
avec tes idées



DES JEUNES GRÉASQUÉENS



+

? Le CMI c'est quoi ?

Le Conseil Municipal des Jeunes représente les jeunes de la commune

Son objectif? Créer un lieu d'expression pour les jeunes en les faisant participer activement à la vie locale



Être élu, pour quoi faire?

Réprésenter ta génération, dynamiser ta ville et améliorer le auotidien de tous

- Faire entendre les idées des jeunes
- Réfléchir, proposer et réaliser des projets
- Apprendre à connaître ta ville et son fonctionnement

Être élu c'est une grande responsabilité et une expérience passionnante!



Tu veux devenir candidat?

Tu veux devenir candidat(e) et participer à la vie de ton village ?

Tu habites Gréasque et tu es scolarisé(e) du Cm1 à la 300007 Remplis ta fiche de candidature et dépose-la dans ton établissement scolaire avant le 29 janvier 2021

Les élections auront lieu le 12 mars 2021

Pour remplir ta candidature, tu peux te faire aider de tes professeurs et de ta famille

Tu habites Gréasque mais tu es scolarisé(e) en dehors de la commune, tu peux te présenter (fiche de candidature en mairie annexe)



À quoi je m'engage si je suis Élu?

- Tu es élu(e) pour une durée de 2 ans
- Tu t'engages à être présent aux réunions de travail ou plénière, une fois par mois
- Ton rôle sera de mener à bien des projets pour le bien de tous

 Être à l'écoute, respecter les autres et savoir travailler en équipe seront des qualités primordiales





